

**09/ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DEPARTEMENTAL DE  
LA RETRAITE SPORTIVE DE LA MARNE (CODERS 51)**

**Rapporteur : Mme BLOT**

Les activités de loisirs au sein des établissements d'hébergement marnais sont multiples et diversifiées.

Parmi celles-ci, et, depuis de nombreuses années, l'animation physique occupe une place privilégiée dans la vie quotidienne des personnes âgées y résidant. Elle a pour buts essentiels de valoriser les potentialités des personnes âgées, de lutter contre l'inactivité, de prévenir la dépendance tout en développant une fonction sociale essentielle à la vie.

Afin de pallier le caractère parfois un peu rébarbatif et répétitif des séances de gymnastique, est née l'idée d'organiser pour les personnes âgées résidant en maison de retraite et long séjour, une manifestation à la fois sportive et festive qui serait préparée tout au long de l'année lors des animations physiques. Le Comité Départemental de la Retraite Sportive de la Marne (CODERS 51) a décidé d'organiser dans notre département les Olympiades des maisons de retraite.

Dans la Marne, la première manifestation a eu lieu le 13 juin 1995 rassemblant 388 personnes.

En 1999, 898 personnes étaient présentes. En 2000, 25 maisons de retraite ont participé à cette journée ce qui représente :

- 388 sportifs,
- 74 supporters (résidants ne pratiquant pas d'activités),
- 156 accompagnateurs,
- 60 bénévoles,
- 5 professionnels coordonnateurs,
- 5 secouristes de la Croix Rouge.

Pour un total de 688 personnes.

L'ensemble des personnes âgées était à mobilité très réduite dans une proportion de deux tiers en fauteuils roulants, le tiers restant étant essentiellement composé de personnes utilisant le déambulateur ou tout autre moyen d'appui.

La participation aux jeux fut effective pour l'ensemble des participants souvent aidés par le personnel des établissements dont il a pu être noté la motivation qui a largement contribué à la réussite de cette journée.

Ainsi, au-delà de l'intérêt que représente une telle manifestation pour les personnes âgées, le Comité Départemental de la Retraite Sportive de la Marne (C.O.D.E.R.S.51) a été intéressé par le fait qu'à travers une manifestation sportive, un lieu de rencontres et d'échanges pour le personnel des maisons de retraite a été proposé.

Les prochaines olympiades des maisons de retraite se dérouleront le mardi 12 juin à Saint Martin sur le Pré.

Afin d'équilibrer le budget prévisionnel de cette manifestation, le Comité Départemental de la Retraite Sportive de la Marne sollicite une aide financière de la ville.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU** l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'avis favorable de la Commission Santé Famille Handicapés du 9 mai 2001.

**VU** l'avis favorable de la Commission des Finances du 28 mai 2001,

**OUI l'exposé qui précède,**

**DECIDE** d'octroyer une subvention exceptionnelle de 5 000 francs(762,25 €) au Comité Départemental de la Retraite Sportive de la Marne (CODERS 51) pour l'aider à financer les sixièmes olympiades des maisons de retraite.

**DIT** que la dépense sera imputée sur les crédits disponibles au compte 657.4, sous-fonction 92 510 opération 01.1030.00 du budget primitif 2001.

**Le Rapporteur :**  
**Signé : Mme BLOT**

**Après en avoir délibéré,**  
**Le Conseil Municipal à l'unanimité,**  
**Prend une délibération conforme.**